



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **24 février 2023** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruneau Hébert
Siège #4 - Julie Rodrigue
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #5 - Daniel Poirier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Gendron. Monsieur Ali Ayachi, directeur général et greffier-trésorière est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 00 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus ont reçu leur convocation en main propre selon les exigences de la Loi.

23-02-76

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - Acceptation de soumission pour les tests géotechniques dans le cadre de la réfection de la conduite d'aqueduc sur la route 161 vers Stornoway

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, appuyée par monsieur Bruneau Hébert, l'ordre du jour présenté est adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

23-02-77

3 - Acceptation de soumission pour les tests géotechniques dans le cadre de la réfection de la conduite d'aqueduc sur la route 161 vers Stornoway

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes prévoit la réfection de la conduite principale d'aqueduc sur une partie de la route 161 en direction de la municipalité Stornoway ;

ATTENDU QUE pour la réalisation des plans et devis il est nécessaire de faire des tests géotechniques avec une analyse de dépistage ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions :



23-02-78

Terrapex au prix de 21 700\$ hors taxes avec un test selon le règlement concernant la valorisation de matières résiduelles (RVMR) et la signalisation selon les exigences du MTQ ;

Phenivronnement de 24 135\$ hors taxes avec un test selon le règlement concernant la valorisation de matières résiduelles (RVMR) et la signalisation selon les exigences du MTQ ;

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, **appuyé par** monsieur Bruneau Hébert et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la soumission de la compagnie Terrapex au prix de 21 700\$ hors taxes.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 46.

Daniel Gendron
Maire

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, **Daniel Gendron**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Daniel Gendron
Maire